

pages 2-3

Des vies fauchées : La Matapédia sous le choc

Photo courtoisie



Enquête qui fait jaser tout le Québec

pages 4-5

Photo Le Soir- Olivier Therriault

Photo courtoisie Marielle Guay



Vents contraires pour l'éolien page 6



DIFFICILE DE RÉSISTER

L'offre se termine le 11 mars 2026

4,99 \$
Prix plus taxes

Prix offert pour un temps limité.

TEEN BURGER



Grandement impliqué dans La Matapédia

Nicolas Demers meurt en motoneige

Quelques heures avant le drame survenu à Saint-Tharcisius, Un homme grandement apprécié et très impliqué dans La Matapédia, Nicolas Demers, est la victime de l'accident de motoneige survenu, le 5 mars dernier, dans un sentier fédéré à proximité du chemin du Lac-Gauthier, à Sainte-Irène.

Olivier Therriault

Originaire de Sayabec, l'homme de 43 ans circulait seul sur sa motoneige, vers 15 h, lorsqu'il aurait manqué un virage avant de percuter violemment un arbre.

Un ami qui circulait derrière lui sur une autre motoneige a rapidement contacté les services d'urgence.

Un enquêteur spécialisé en scène de collision de la Sûreté du Québec s'est rendu sur place afin d'analyser les circonstances de l'accident. Aucun élément criminel n'a été révélé.

Depuis l'annonce de sa mort, des centaines de messages ont été écrits

sur les réseaux sociaux afin de lui rendre hommage.

« Tu es la personne la plus généreuse et impliquée que je connaisse. Tu es toujours là pour tes amis. Tu m'appelles toujours à ma fête et tu n'en rates pas une. T'es un vrai bon Jack. T'es un ami précieux », a mentionné une amie du défunt sur sa page Facebook, Isabelle Paquin.

Annnonce bouleversante

Bien connu dans le milieu agricole, M. Demers a participé à la quatrième saison de « L'Amour est dans le pré », en 2016.

Producteur laitier, céréalier et passionné de génétique, bâtisseur de communauté, il était surtout très impliqué dans plusieurs projets et organismes locaux. L'annonce de son décès a particulièrement bouleversé la population de La Matapédia. « Nicolas avait une joie de vivre remarquable et



Nicolas Demers était fort apprécié dans La Matapédia (Photo courtoisie)

était un organisateur hors pair. Je l'ai connu lorsqu'il avait mis sur pied une soirée d'encouragement pour Carolanne D'Astous-Paquet, qui participait à Star Académie.

Par la suite, la Fondation Jennely-Germain a pu compter sur sa grande générosité à plusieurs reprises. », a écrit l'ex-descripteur des matchs de l'Océanic,

Michel Germain.

Dévouement envers sa communauté. Pour sa part, l'entreprise Machinerie J.N.G. Thériault, où il travaillait récemment, a également tenu à lui rendre hommage, soulignant que sa bonne humeur, son dynamisme et son dévouement envers sa communauté.

Saint-Tharcisius : la mairesse invite à chercher de l'aide

La mairesse de Saint-Tharcisius, Sophie Lapointe, invite la population à ne pas rester seule avec sa peine à la suite de l'incendie mortel, survenu dans la nuit du 5 au 6 mars, qui a coûté la vie à une mère de famille, Karolane Leclerc et à sa fille de trois ans, Lily.

Olivier Therriault

Dans un message transmis samedi en soirée, elle a encouragé toute personne éprouvant le besoin de parler ou de recevoir de l'aide à communiquer avec la ligne 811, option 2, afin d'obtenir du soutien psychosocial. Sophie Lapointe souligne que la tragédie secoue

profondément la petite communauté et que des ressources sont disponibles pour soutenir les citoyens touchés par l'événement.

« Nos pensées sont avec la famille et les proches. Tant l'équipe municipale que nos concitoyennes et concitoyens, tout le monde est touché et affecté. Les professionnels du CISSS sont disponibles au 811 option 2 pour offrir du soutien à celles et ceux qui en ont besoin. Notre communauté est tissée serrée, tout le monde se connaît et nous savons que collectivement nous sommes capables de nous soutenir et de surmonter les épreuves », affirme la mairesse.

L'Sûreté du Québec a confirmé, samedi en journée, la découverte de restes humains sur les lieux du sinistre.

L'incendie, qui s'est déclaré vers 3 h 40 a mobilisé une vingtaine de pompiers provenant de quatre casernes. À l'arrivée des secours, le bâtiment était déjà la proie des flammes.

Appel à l'aide pour la famille

Dans la foulée du drame, des proches de la famille ont commencé à se mobiliser. Sur sa page Facebook, le président de la Fondation Jennely Germain, Michel Germain, a indiqué qu'il demanderait la

tenue d'une réunion d'urgence du conseil d'administration de l'organisme afin d'évaluer l'aide financière qui pourrait être offerte à la famille.

« C'est épouvantable ce qui vient de se produire, j'ai peine à y croire et le cœur lourd », a-t-il écrit, rappelant que Karolane Leclerc avait été sa belle-fille pendant près de 10 ans.

Karolane Leclerc était notamment propriétaire de l'entreprise Karo et ses animaux, une ferme d'élevage multi-espèces et de permaculture située à Saint-Tharcisius.

Michel Fugère demeure sous le choc à la suite du drame

« Le père a tout tenté pour sauver « ses amours » »

Le père de famille impliqué dans l'incendie mortel d'une résidence de Saint-Tharcisus, dans la nuit du 5 au 6 mars, jure qu'il a tout tenté pour sauver sa conjointe et sa fille, décédées dans les flammes. « J'ai le cœur en mille miettes de ne pas avoir réussi à les faire sortir », a exprimé émotivement Michel Fugère.

Olivier Therriault

« Je suis entré dans la maison enflammée pour les faire sortir. J'ai réussi de peine et de misère à ouvrir la fenêtre de la chambre », a-t-il raconté au journaliste Jérémy Bernier, du Journal de Québec, depuis son lit d'hôpital.

L'homme de 57 ans venait de partir au travail, dans la nuit du 5 au 6 mars, quand sa conjointe, Karolane Leclerc, 34 ans, l'a appelé en panique pour signaler que « le feu était pris ».

À son retour immédiat, les flammes avaient déjà gagné l'escalier de l'entrée. Il a mentionné que madame Leclerc était coincée dans une chambre, tenant leur fille, Lily, âgée de 3 ans, dans ses bras.

« Je suis entré dans la maison enflammée pour les faire sortir. J'ai réussi de peine et de misère à ouvrir la fenêtre de la chambre », a déploré monsieur Fugère. Le père a alors sauté par la fenêtre du 2^e



Michel Fugère en compagnie de sa fille de trois ans, Lily (Photo tirée de Facebook)

étage pour pouvoir attraper sa fille et sa femme. Mais une fois rendu au sol, il n'avait plus de réponse. Le temps d'aller chercher une échelle pour grimper, les flammes s'échappaient déjà par la fenêtre.

« La fumée était extrêmement dense, elle a dû perdre connaissance. Je n'ai pas réussi à sauver mes deux amours », a-t-il expliqué au Journal de Québec

Colonne vertébrale fracturée

Dans la foulée des événements, Michel Fugère s'est fracturé la colonne vertébrale, en plus de souffrir de nombreuses brûlures.

Une campagne de sociofinancement plateforme GoFundMe. a été lancée à la suite du drame. En date du 10 mars, elle dépassait les 25 000\$.



Karolane Leclerc (Photo tirée de Facebook)

**COLLOQUE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

**LE MERCREDI 18 MARS À L'HÔTEL UNIVERSEL
DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

Inscrivez-vous!

**toujours
la bonne
saison**



UQAR : enquête externe sur le programme en psychosociologie

L'Université du Québec à Rimouski fait l'objet d'une enquête externe sur son baccalauréat en psychosociologie. (Photo Le Soir- Olivier Therriault)

Le baccalauréat en psychosociologie des relations humaines de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) fait actuellement l'objet d'une enquête externe, déclenchée à l'automne dernier après la réception de nouvelles informations concernant le programme.

Olivier Therriault

Comme le rapporte La Presse, ce baccalauréat créé il y a 25 ans et unique au Québec forme des professionnels de l'intervention et de l'accompagnement auprès d'individus et de groupes. Le programme combine études des relations humaines, communication et développement

organisationnel, avec des débouchés dans les services sociaux, communautaires ou en coordination de projets.

Plusieurs anciens étudiants indiquent que des cours les amenaient à explorer leur vie personnelle, y compris des expériences difficiles ou traumatisantes. Les activités comprenaient des journaux de bord, des cercles de parole et l'exploration de l'histoire familiale, parfois décrites comme émotionnellement éprouvantes. Certains témoignages mentionnent également la participation à des activités rituelles ou symboliques, issues de traditions autochtones ou inspirées du chamanisme. Comme l'explique La Presse,

ces pratiques avaient déjà soulevé des préoccupations en 2009, lorsque des psychiatres du Bas-Saint-Laurent avaient dénoncé des expériences jugées potentiellement déstabilisantes.

Malgré ces alertes, certains enseignants affirment que des méthodes similaires ont perduré jusqu'à aujourd'hui. L'UQAR assure qu'elle prend toute situation signalée au sérieux et rappelle qu'une révision du programme avait été amorcée en 2014 et finalisée en 2017. La nouvelle enquête externe vise à examiner les préoccupations récemment rapportées.

TECHNI^{PRO} BSL

R.B.Q: 5835-4143-01 9491-3571 Québec inc.

L'avenir se construit !

L'essor de l'éolien suscite des inquiétudes

Le développement rapide de la filière éolienne suscite de plus en plus de réticences et d'opposition au Bas-Saint-Laurent. Des comités de citoyens réclament davantage de transparence de la part des promoteurs et demandent la tenue d'un débat public sur l'avenir de l'éolien dans la région.

Bruno St-Pierre

Selon ces groupes, les projets se multiplient sur le territoire sans que les impacts cumulatifs sur l'environnement, la faune et les communautés soient pleinement évalués.

D'ici quelques années, le Bas-Saint-Laurent pourrait accueillir jusqu'à 1000 éoliennes. Faire de la région une plaque tournante de l'éolien au Québec risque, selon certains citoyens, de transformer radicalement le paysage.

« Les projets vont vite. Il y a des zones potentielles pour des milliers de mégawatts, des ententes sont signées et les citoyens l'apprennent par les médias. Il me semble qu'on pourrait nous consulter », estime Tina Daudelin, du Comité Éoloin au Témiscouata.



Le Bas-Saint-Laurent deviendra une plaque tournante de l'éolien au Québec. (Photo courtoisie)

Des comités de citoyens sont maintenant actifs dans la majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent. Ils dénoncent notamment le fait que les projets soient évalués individuellement. Parmi eux, le groupe Mobilisation Forêt Pointe-au-Père réclame la tenue d'un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) générique sur l'éolien.

« Ce qui s'en vient comme menace pour le territoire, c'est le développement de l'éolien à grande échelle. De grandes zones sont à l'étude. Sans vue d'ensemble, il devient difficile de savoir quel territoire ne sera pas affecté », explique sa porte-parole, Lysane Picker-Paquin.

Manque de transparence

Les regroupements citoyens critiquent également le manque d'information entourant la stratégie de développement de la filière éolienne. « On souhaite une information claire, complète et transparente, et qu'elle soit fournie avant la signature d'ententes », affirme Tina Daudelin.

Sans s'opposer à tous les projets éoliens,



Lysane Picker-Paquin, de Mobilisation Forêt Pointe-au-Père (Photo capture d'écran)

les groupes remettent en question les bénéfices souvent avancés par les promoteurs. Selon eux, il est difficile de parler d'acceptabilité sociale lorsque plusieurs des acteurs qui s'expriment publiquement sont aussi impliqués financièrement dans les projets. « On parle beaucoup des avantages économiques, mais il faut aussi parler des coûts sociaux et environnementaux »,

ajoute madame Daudelin.

Jusqu'à maintenant, les comités de citoyens ont tenu deux rencontres de mobilisation afin d'unir leurs efforts. Ils souhaitent également rencontrer des propriétaires directement concernés par les projets.

Des citoyens approchés

Selon Lysane Picker-Paquin, des promoteurs auraient déjà approché des citoyens à Saint-Valérien et Les Hauteurs pour leur proposer des ententes d'installation d'éoliennes.

l'accès à l'information n'est pas le même que pour un organisme public », déplore madame Picker-Paquin.

Bruno St-Pierre

« Tout cela se fait avant même qu'il y ait des consultations publiques et que la population soit informée », dit-elle. Les groupes demandent aussi davantage de transparence de la part de l'Alliance de l'énergie de l'Est. « Ce sont des fonds publics, mais comme l'organisation est constituée en société en commandite,

Le développement de nouveaux parcs éoliens soulève également des inquiétudes concernant les infrastructures nécessaires pour transporter l'électricité produite. Pour répondre à la demande, Hydro-Québec prévoit construire une nouvelle ligne de transport à haute tension entre le Témiscouata à Thetford Mines.



Une esquisse du projet Le Phare, prévu au centre-ville de Rimouski. La construction de la tour de 17 étages est évaluée entre 40 à 50 M\$. (Image courtoisie)

Le Phare : sa hauteur dénoncée

Des citoyens ont pris la parole lors de la période de question de la séance du conseil municipal de Rimouski, le 9 mars dernier, pour faire part de leurs inquiétudes par rapport à la hauteur du projet Le Phare, du Groupe DTM, qui prévoit la construction d'une tour de 140 logements sur 17 étages au centre-ville, évaluée entre 40 et 50 M\$, à l'angle des rues Saint-Germain Est et Julien-Réhel.

Alexandre D'Astous

Ces interventions ont suivi l'adoption du premier projet de règlement visant à accorder une dérogation au promoteur pour la hauteur du bâtiment, qui est actuellement limitée à 12 étages dans la réglementation. Les conseillers Alain Martineau (Bic) et Élise Gagnon (Saint-Germain) ont voté contre le projet de règlement. Ils se sont dits en faveur du projet, mais contre la hauteur. « C'est surtout la hauteur qui fait réagir. Ce n'est pas tant le projet ou le lieu », commente la mairesse suppléante, Julie Carré, qui a présidé la séance du conseil en l'absence du maire, Guy Caron.

Elle rappelle que la Ville doit se conformer aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, lesquelles se déclinent ensuite dans le schéma d'aménagement de la MRC, puis dans le plan d'urbanisme municipal. « Les gens ne sont pas habitués de voir des tours apparaître. Même le projet Angus a fait cligner les yeux de plusieurs personnes. Il va falloir s'habituer parce que c'est la nouvelle façon de développer dans les villes, pas seulement à Rimouski », mentionne madame Carré.

La mairesse suppléante précise que les gens vont pouvoir s'exprimer à la séance du 23 mars lors de la consultation publique sur le projet de règlement, ainsi que sur le site Internet de la Ville. Par la suite, le conseil devra statuer sur l'adoption du règlement.

FOURRURES BOIVIN

AU CARREFOUR RIMOUSKI du
9 au 15 mars 2026
(Voisin de la Bijouterie Mozart)

**VOUS AVEZ UNE FOURRURE
QUE VOUS DE PORTEZ PLUS ?**
Plusieurs solutions s'offrent à vous !



418 571-3987

fourruresboivin@gmail.com
fourruresboivin.ca

**REMODELEZ SOUS
UN NOUVEAU
MODÈLE** pour l'an prochain
**OU ÉCHANGEZ-LE
CONTRE UN
NOUVEAU.**

- Beau choix d'agneau retourné ultraléger de marque Christ
- 12 mois sans intérêt
- Estimation gratuite à domicile
- Échange
- Très grand choix de fourrures sur place

Aportez-nous votre manteau et nous saurons vous conseiller.



Un ex-éducateur coupable d'agression sexuelle

Jonathan Brisson, un ex-éducateur du centre jeunesse de Trois-Pistoles, a été reconnu coupable le 25 février dernier au palais de justice de Rimouski de quatre chefs d'accusation pour avoir commis des gestes de nature sexuelle envers une adolescente de moins de 16 ans qui était alors sous sa responsabilité.

Alexandre D'Astous

Selon le récit effectué par le procureur de la Couronne, Me Alex Turcotte, à la suite du plaidoyer de culpabilité de l'accusé, les faits se sont déroulés sur une période d'environ deux ans. Ils ont débuté en 2020 lors de l'arrivée de la victime au centre jeunesse.

L'accusé a d'abord rencontré la victime en 2020, lorsqu'elle est arrivée au centre jeunesse. Il y a d'abord eu des contacts sexuels, puis ensuite des relations sexuelles complètes.

En décembre 2022, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a congédié l'accusé qui a été arrêté en novembre 2023.

Représentations sur sentence

Les représentations sur sentence ont également eu lieu le 25 février dernier. Le ministère public réclame une peine de quatre ans de prison tandis qu'en défense, Me Caroline Bérubé estime qu'une peine de 12 à 24 mois servirait les fins de la justice.

Le juge de la Cour du Québec, Richard Côté, fera connaître sa décision sur la peine le 27 mars. Jonathan Brisson demeure en liberté d'ici là.



Le Rimouskois Jonathan Brisson était éducateur du centre jeunesse de Trois-Pistoles. (Photo tirée de Facebook)

Un homme de 57 ans meurt dans un incendie

Un homme de 57 ans a perdu la vie à la suite d'un incendie survenu le 10 mars, vers 7 h 30, dans une résidence de la rue Saint-Michel, à Matane.

Olivier Therriault

À l'arrivée des premiers intervenants, la résidence était déjà la proie des flammes. L'occupant des lieux, grièvement blessé, a été pris en charge par les premiers

répondants avant d'être transporté à l'hôpital. Son décès a été constaté peu de temps après son arrivée. La Sûreté du Québec a confié l'enquête à sa Division des crimes majeurs afin de faire la lumière sur les causes et les circonstances entourant l'incendie.

Pour l'instant, il est encore tôt pour déterminer ce qui aurait pu mener à cet événement.

- Téléphonie IP
- Câblage structuré et fibre optique
- Caméras de surveillance
- Réseaux sans-fil et point-à-point
- Réseautique
- Sonorisation commerciale
- Radiocommunication
- Amplificateurs de signaux cellulaires

**MINUTIE
RAPIDITÉ
FIABILITÉ**



Prêt à changer de tactique ?

www.tactictelecom.ca

418 721-7917

TACTIC
TÉLÉCOM

#RBQ 5722-0634-01 #BSP SE 20064071

CINÉMA

Nino
de Pauline Loquès

4

Dimanche 8 mars
à 17 h et 19 h30

**PRIX FONDATION LOUIS ROEDERER
DE LA RÉVÉLATION
64^e SEMAINE DE LA CRITIQUE
CANNES 2025**

tiff5 Platform
TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

CINE MANIA

SELECTION OFFICIELLE
COMMISSION VISAGES
DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Faillite de la SOPER : Technipro BSL abandonne sa poursuite

L'entreprise Technipro BSL met fin à la poursuite qu'elle avait intentée contre la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette et 11 anciens administrateurs de la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER).

Olivier Therriault

Le conseil municipal de Rimouski a adopté le 9 mars dernier, en séance publique, un acte de désistement qui met officiellement un terme aux procédures judiciaires. Le document a été signé par l'entreprise le 25 février dernier.

Rejoint par Le Soir.ca dans un échange de textos, alors qu'il se trouvait à l'extérieur du pays, le propriétaire de l'entreprise, Marc Pigeon, confirme qu'il souhaite « passer à autre chose ».

Déposée en juin dernier, la poursuite réclamait 272 472 \$ auxquels s'ajoutaient des intérêts de 8 % calculés depuis le 1er octobre 2024. L'entreprise soutenait ne pas avoir été payée en

totalité avec l'ajout d'une garderie, en 2023, dans l'immeuble Novarium à Rimouski.

Groupe immobilier Tanguay

Le recours judiciaire avait par la suite été joint à celui du Groupe immobilier Tanguay, qui poursuit également la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette et d'anciens membres du conseil d'administration de la SOPER.

Les deux dossiers présentaient l'allégation selon laquelle la disparition de l'organisme de développement économique aurait été orchestrée.



Ronald Audet a été arrêté le 28 septembre 2023. (Photo courtoisie)

Ronald Audet : procès de quatre jours en mai pour crimes sexuels

Le procès de quatre jours de Ronald Audet, ce Mont-Jolien de 88 ans qui fait face à trois chefs d'accusation en matière de crimes sexuels, se tiendra du 19 au 22 mai au palais de justice de Rimouski.

Alexandre D'Astous

À noter qu'il s'agit d'un dossier différent que celui pour lequel un procès a débuté en janvier. Il se poursuivra dans la semaine du 11 mai prochain. Les dates devaient initialement être fixées, le 9 mars, au palais de justice de Rimouski, mais les dossiers ont été devancés au 26 janvier pour fixer le procès.

Ronald Audet a été déclaré apte à subir son procès au terme d'une deuxième évaluation sur son aptitude. révu initialement à compter du 30 juin 2025, le procès avait été reporté du 26 au 29 août au palais de justice de

Rimouski, avant qu'une nouvelle évaluation psychiatrique ne soit demandée, ce qui avait entraîné un deuxième report.

Ronald Audet fait face à deux chefs d'accusation d'attentat à la pudeur et un de grossière indécence. Le vocable attentat à la pudeur n'existe plus aujourd'hui. Il a été remplacé par celui d'agression sexuelle, mais les accusations doivent être celles qui étaient en place au moment des gestes reprochés. L'octogénaire a été arrêté le 28 septembre 2023 et libéré sous promesse de comparaître.



L'édifice du Novarium à Rimouski. (Photo Le Soir.ca- Olivier Therriault)

Le SOIR
La Matanie • La Haute-Gaspésie

le soir.ca

le soir.ca

le soir.ca

Les nouvelles du Bas-Saint-Laurent en temps réel

Téléchargez dans l'App Store

Disponible sur Google play

07 Jours sur 07

téléchargez dès maintenant

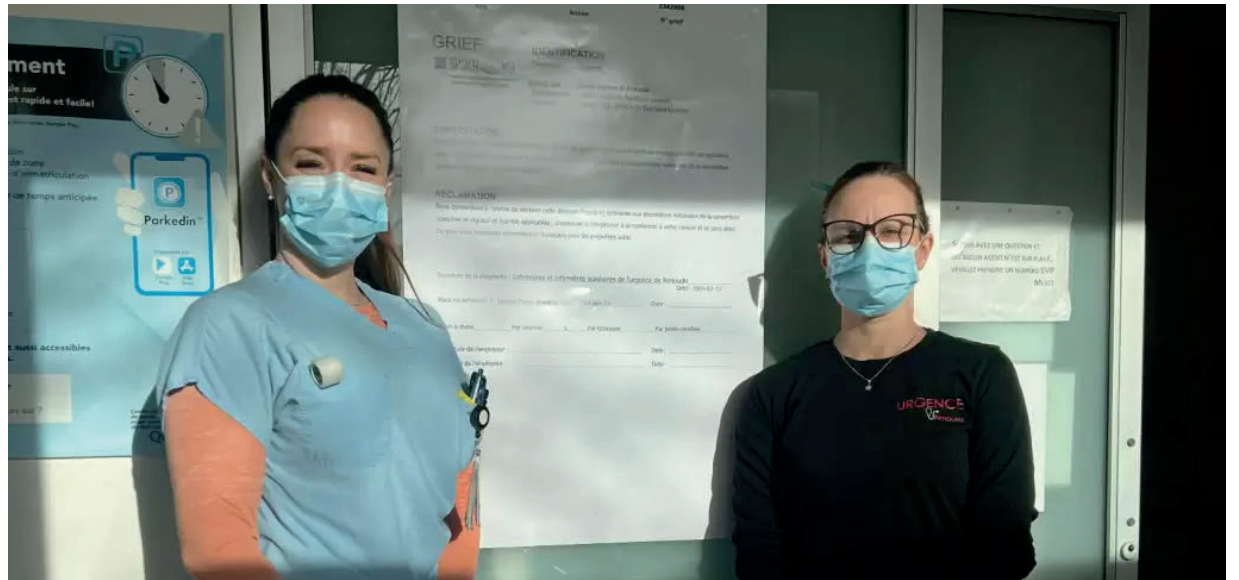
Urgence de Rimouski : les infirmières maintiennent la pression

Les infirmières de l'urgence de Rimouski poursuivent leur mobilisation à la suite du retrait d'un gardien de sécurité supplémentaire affecté depuis la violente agression qui a fait quatre blessés parmi des membres du personnel, le 26 janvier dernier.

Olivier Therriault

Celles affectées au quart de nuit avaient refusé de rentrer au travail, le 29 janvier, pour manifester contre la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, seulement 48 heures après l'agression. Une entente a été conclue en conciliation, comprenant la création d'un groupe de travail sur la sécurité à l'urgence, au sein duquel les professionnelles en soins pourront faire valoir leurs préoccupations.

Or, en date du 5 mars, aucun agent de sécurité n'a été réaffecté, comme le demandaient les salariées. Elles estiment que cette mesure demeure essentielle pour assurer la sécurité du personnel et des usagers face



Des infirmières de l'urgence de Rimouski devant le grief en format géant affiché sur les portes de l'unité. (Photo courtoisie)

enjeux rencontrés quotidiennement. En guise de protestation, les infirmières de l'urgence ont procédé à l'affichage d'un grief en format géant directement sur les portes de l'unité. « Nous restons solidaires et déterminées à faire valoir nos droits et à obtenir des conditions de travail sécuritaires et respectueuses. La mobilisation se poursuit », indique

le Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Bas-Saint-Laurent sur sa page Facebook.

Sa vice-présidente aux relations de travail, Céline Caron, a indiqué que les incidents violents deviennent fréquents à l'urgence de Rimouski.

L'évaluation de Halyanoskyy se poursuit à Philippe-Pinel

L'évaluation sur la responsabilité criminelle d'Andrii Halyanoskyy, arrêté par la Sûreté du Québec à la suite de l'attaque du 26 janvier dernier à l'urgence de Rimouski, se poursuit jusqu'au 23 mars, à la demande de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, où l'accusé est détenu. (O.T)

Il a été formellement accusé de quatre chefs d'accusation pour voies de fait contre deux infirmières, un préposé aux bénéficiaires et une résidente en médecine.

En plus de celle survenue en janvier, l'urgence de l'Hôpital régional de Rimouski a été le théâtre d'une autre agression physique importante, le 9 février en fin d'après-midi, alors qu'un homme de 27 ans, visiblement intoxiqué, a attaqué deux patients qui se trouvaient dans la salle d'attente de l'établissement.

LE CHÂTEAU AMQUI
COMPLEXE POUR RETRAITÉS actifs

DIMANCHE 15 MARS DE 13H À 16H

PORTES OUVERTES

VISITE DE LA RÉSIDENCE | AMBIANCE FESTIVE | ANIMATION MUSICALE

De plus, il est encore temps de tourner la **ROULETTE** et de courir la chance* de gagner le **GROS LOT!**
Venez en grand nombre!

*DES CONDITIONS S'APPLIQUENT

Le Château Amqui, 190 Av. Gaëtan-Archambault, 418-629-4623

Objectif de 25 000\$ pour le 4e Défi d'hiver

Le petit repère : bouger pour faire une différence

Le petit repère, centre de pédiatrie sociale en communauté, tiendra son 4e Défi d'hiver, ce samedi 14 mars, au centre de plein air Mouski. Cet événement sportif convie les adeptes de ski de fond et de raquette, en solo, en famille ou en équipe, d'amasser des fonds pour donner une voix aux enfants vivant des situations de vulnérabilité.

Olivier Therriault

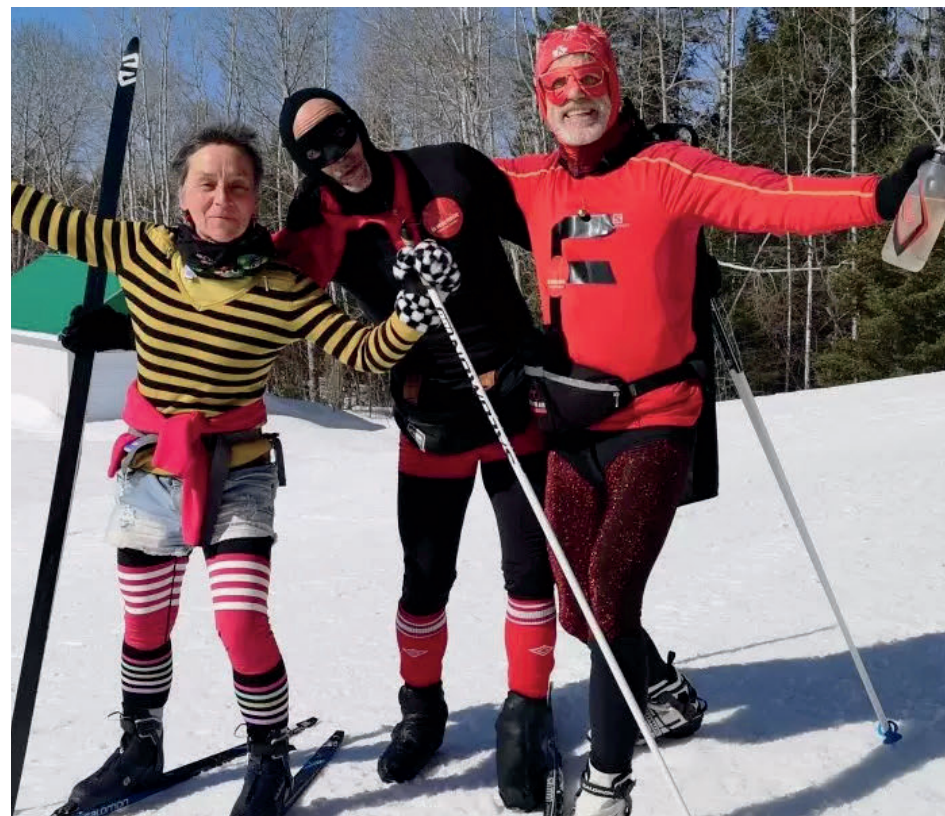
Dans une ambiance chaleureuse et festive, petits et grands pourront profiter d'une journée animée avec tire d'érable, feu extérieur, guimauves, chocolat chaud et activités ludiques pour les enfants. La formule d'inscription a été simplifiée afin de la rendre accessible au plus grand nombre, soit 50 \$ en solo ou en famille (objectif de collecte : 200 \$), 100 \$ en équipe (2 à 7 personnes) (objectif de collecte : 1 000 \$).

L'inscription inclut l'accueil, un article de sport offert par La Course à pied, le repas du midi, des collations, des activités au chalet et un « 4 à 7 » festif avec musiciens ainsi qu'une consommation. Le Défi d'hiver Le petit repère vise à amasser 25 000 \$ afin de soutenir les services gratuits offerts aux enfants et à leur famille.

Ambiance festive

« Venez skier ou faire de la raquette dans une ambiance festive et faites une différence dans la vie des enfants et de leur famille. Faisons de cet événement une journée mémorable », soutient la pharmacienne propriétaire de la pharmacie Brunet de Rimouski, Annie Théberge, partenaire de cette 4e édition.

Le petit repère remercie chaleureusement ses partenaires : la Pharmacie Brunet de Rimouski, la Coopérative de ski de fond Mouski, La Course à pied, Structure GB et Le Soir.



Des participants au Défi d'hiver pour Le petit repère (Photo courtoisie Bruno Santerre)

7e Guignolée : record de 79 540\$

La 7e Guignolée organisée pour Le petit repère- Pédiatrie sociale de Rimouski-Neigette a permis d'amasser un montant record de 79 540 \$, grâce à la mobilisation de la communauté.

Olivier Therriault

Ce montant surpasse celui enregistré l'an dernier, où 76 244 \$ avait été récoltés lors de la 6e Guignolée en 2024-2025. Plus de 200 bénévoles ont participé aux activités ainsi que sillonner les rues et les commerces de Rimouski entre le 13 décembre et le 11 janvier. La campagne reposait aussi sur la collaboration de nombreux partenaires. Quinze commerces ont notamment mis en place des passerelles avec un produit vedette au profit de l'organisme, tandis que 20 entreprises ont contribué à la collecte.

La guignolée constitue une importante levée de fonds pour assurer l'offre de services gratuits aux jeunes de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité.

Fondé en 2019, Le petit repère a pour mission de donner une voix aux enfants en situation de vulnérabilité de notre communauté et favoriser leur plein potentiel en offrant un accompagnement médical, social et juridique. Le Centre est un milieu de vie dans lequel ils reçoivent gratuitement un accompagnement personnalisé de même que des ateliers et des activités qui favorisent le développement de leur plein potentiel. Actuellement, Le petit repère accompagne 178 enfants.

Les vins rouges rares et insolites

Samedi 21 mars 18h

Souper DÉGUSTATION

Séminaire-souper

Souper 5 services

Accort met et vin

6 sélections de vins rouges

présenté par notre auteur-conférencier

RÉSERVEZ MAINTENANT!

200\$/personne

taxes et services inclus pour réserver
anseauxcoques@gmail.com

Guénaél Revel
Auteur-conférencier, historien et chroniqueur-vin.

CHAMPAGNES
CHAMPAGNES
CHAMPAGNES
CHAMPAGNES

Rivière-du-Loup accueille la Finale régionale de Cégeps en spectacle

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) annonce la tenue des finales régionales de la 47^e présentation de Cégeps en spectacle. Le Cégep de Rivière-du-Loup sera l'hôte de l'un de ces cinq spectacles le samedi 21 mars, au Centre culturel Berger.

Alexandre D'Astous

Cette soirée présentera les numéros lauréats des finales locales de 13 cégeps de l'Est-du-Québec, dont celui de Rimouski.

En février dernier, le duo « Les architectes du son », formé de Pierre Adonis Tanoh et Sem Abe, étudiant respectivement au Cégep de Rimouski et à l'Institut maritime du Québec (IMQ), a conquis le jury lors de la finale locale par son charisme, son dynamisme, l'originalité et la qualité du partage musicale et sa savoureuse touche d'humour. Ce prix est accompagné d'une bourse de 500 \$ qui sera offerte au Gala de la réussite en avril prochain.

Les deux numéros gagnants de cette finale régionale décrocheront un accès à la finale nationale prévue le 25 avril prochain au campus de Val-d'Or du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, en plus de recevoir chacun une bourse de 750 \$, offerte par Desjardins et par la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec. De plus, une multitude de prix seront remis parmi l'ensemble des finalistes régionaux, selon leur discipline artistique. Les personnes qui souhaitent assister au spectacle peuvent se procurer des billets en ligne au coût de 20 \$.

Simultanément, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep André-Laurendeau et le Cégep de Victoriaville, accueilleront également sur scène une multitude d'étudiants artistes talentueux et talentueuses pour faire briller la relève. Au total, près d'une centaine de jeunes artistes, provenant d'une soixantaine de cégeps et de collèges du Québec, se livreront sur scène et présenteront des prestations en chant, en musique, en danse, en théâtre et en humour.



Les architectes du son sont les représentants du Cégep de Rimouski (Photo courtoisie)

L'exposition « Hors les murs, 6^e édition » présentée à la galerie d'art Léonard-Parent

La galerie d'art Léonard-Parent présente l'exposition « Hors les murs, 6^e édition », du programme Arts visuels du Cégep de Rimouski, du 12 mars au 3 avril 2026.

Olivier Therriault

Elle regroupe les œuvres des étudiants inscrits au programme Arts visuels du Cégep de Rimouski. Il s'agit d'une occasion de présenter le fruit de leur travail en dehors des murs du collège. Offert au Cégep de Rimouski depuis près de 60 ans, le programme préuniversitaire Arts visuels a permis à des générations d'artistes d'exposer leur talent partout dans la région.

L'actuelle exposition témoigne du parcours typique des élèves qui évoluent au sein du programme où une approche pédagogique par projet est privilégiée pour les cours d'atelier. Cette approche fournit un cadre à la fois théorique et pratique dans lequel chacun acquiert, au fil des sessions, une variété de connaissances et d'habiletés techniques.

Chaque trimestre successif permet aux étudiants de définir une vision toujours plus personnelle de la création. En ce sens, chaque projet est le lieu d'un positionnement, d'une prise de parole ou d'un geste signifiant qui les engage progressivement dans le monde. Les œuvres de cette exposition incarnent cette recherche profonde de sens.

Le lancement de l'exposition s'effectuera ce jeudi 12 mars, entre 16 h et 18 h, en présence des jeunes et de leurs enseignants. À ce moment, le Cégep de Rimouski annoncera les trois œuvres qui représenteront l'institution à l'Intercollégial d'arts visuels, prévue du 1^{er} au 3 mai, à Trois-Rivières.

Annie Thérberge
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à Brunet

PRÉSENTE

Défi D'Hiver

Le Petit repère

Samedi 14 Mars 2026

La pièce sera jouée du 10 au 21 mars au Théâtre Périscope

« Sainte-Dignité-de-l'Avenir » prend l'affiche à Québec

Après avoir connu du succès au Théâtre du Bic et sur différentes scènes de l'Est-du-Québec au cours des dernières années, la pièce L'incroyable et ineffaçable histoire de Sainte-Dignité-de-l'Avenir prendra l'affiche du 10 au 21 mars au Théâtre Périscope, à Québec.

Annie Levasseur

La production met en vedette les coauteurs Catherine-Oksana Desjardins et Steven Lee Potvin, accompagnés de Odile Gagné-Roy. L'œuvre retrace le peuplement du Haut-Pays à la suite de la crise économique des années 1930, puis la fermeture par l'État de 11 villages gaspésiens dans les années 1970. Elle met aussi en lumière la résistance populaire menée sous la bannière des Opérations Dignité, portée notamment par le leadership de trois curés diocésains.

Ce mouvement contribuera à mettre fin au projet de fermeture de plus d'une centaine de villages. L'histoire est racontée en paroles et en chansons, dans un récit à la fois régional et universel. La pièce a déjà été récompensée à deux reprises, remportant notamment le prix Coup de cœur du public rimouskois en 2022 et le prix Patrimoine Andrée-et-Richard-Lévesque en 2024, remis dans le cadre des prix Culture Bas-Saint-



L'incroyable et ineffaçable histoire de Sainte Dignité de l'Avenir » met en vedette les Rimouskois Catherine-Oksana Desjardins et Steven Lee Potvin. (Photo courtoisie)

Laurent. La réédition du texte, publiée par Dramaturges Éditeurs, sera également disponible à compter du 10 mars.

Afin d'assurer une diffusion nationale de la pièce, la compagnie Théâtre de l'Incroyable a été créée

en 2025 et réunit pour l'occasion huit créateurs de l'Est-du-Québec. Dans le cadre de la présentation à Québec, une représentation spéciale réunira des parlementaires le 18 mars, invités par la députée de Rimouski, Maité Blanchette-Vézina. La soirée, qualifiée de transpartisane, sera suivie d'un échange.

« Le Dîner de cons » présenté en décembre à Rimouski

La pièce de théâtre humoristique « Le Dîner de cons » s'arrêtera à Rimouski, le 15 décembre prochain, à la Salle Desjardins.

Olivier Therriault

Mise en scène par André Robitaille, le spectacle regroupe met en vedette Laurent Paquin, Normand D'Amour, René Simard, Pascale Montreuil, Gabrielle Fontaine et Bernard Fortin.

La mise en vente des billets s'effectuera ce mercredi 18 mars pour les membres de Spect'Art et ce jeudi 19 mars pour le grand public, à 12 h pour les deux jours, au spectart.com, par téléphone au 418 724-0800 ou directement aux guichets de la billetterie.

Souper - Dégustation
Samedi 14 mars 18h
Séminaire-souper
Souper 5 services
Accort met et vin
6 sélections de bulles
Présenté par notre auteur-conférencier

RÉSERVEZ MAINTENANT!

200 \$/personne
taxes et services inclus pour réserver

Guénaël Revel
Auteur-conférencier, historien et chroniqueur-vin.

RESTO BOUTIQUE L'ANSE AUX COQUES

CHAMPAGNES "AUTRES BULLES" (multiple logos)

CARNET DE CHEZ-NOUS

info@lesoir.ca

Pour publier une annonce dans le Carnet de chez nous, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante à alevasseur@lesoir.ca

Société de généalogie et d'histoire de Rimouski

La prochaine conférence de la Société de généalogie et d'histoire de Rimouski sera présentée par le conférencier Éric Béliveau, le jeudi 12 mars, à 19 h 30, à la salle de conférence de la bibliothèque Lisette-Morin. Elle a pour titre Nous ne sommes pas que Français! La surprenante diversité de nos ancêtres.

Club des 50 ans et plus de Saint-Pie X

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pie X tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 13 mars, à 15 h 15, au centre communautaire Saint-Pie X (boulevard Arthur-Buies Est). Bienvenue aux membres. Pour information : 418 724-2901

Église en folie

Un spectacle musical d'artistes locaux dans une ambiance chaleureuse aura lieu à l'église de Saint-Gabriel-de-Rimouski, le samedi 14 mars, à 19 h. Le professionnalisme de la soirée est assuré par Mégascène. Venez découvrir une vingtaine de musiciens et chanteurs du Haut-Pays et des environs. Une présentation de Jalbert et Pelletier, déneigement/excavation. Billets en vente à l'épicerie St-Laurent ou par téléphone au 418 798-4901 (15 \$ par adulte et 5 \$ par enfant).

Diabète BSL

Diabète BSL propose des cafés-rencontres sur le diabète dans Rimouski-Neigette, La Mitis et La Matapédia, jusqu'en juin. Pour ce mois-ci, ils se tiendront tous à 13 h 30, le 17 mars, au centre communautaire Ste-Agnès Nord de Rimouski, le 18 mars, au Club 50 + de Saint-Charles-Garnier, ainsi que le 20 mars, au Club 50+ de Causapscal. Les cafés-rencontres sont des moments de discussion et de partage ouverts à tous, encadrés par l'équipe de Diabète BSL. L'activité est gratuite, mais nous vous invitons à réserver votre place pour aider l'organisation. Vous pouvez vous inscrire au www.diabetebsl.com ou par téléphone au 1-866-722-4746.

Club Lions de Saint-Anaclet

Le Club Lions de Saint-Anaclet invite la population à sa traditionnelle dégustation de fromages le samedi 21 mars, à 18 h 30, au centre communautaire Régis-Saint-Laurent de Saint-Anaclet. Elle sera suivie du populaire lip sync des membres Lions avec Claude Gagnon à l'animation musicale. Les billets sont au coût de 25 \$. Vin et service de bar sur place. Pour information ou pour vous procurer un billet : Josée St-Laurent au 418 730-2079 ou Solange Cormier au 418 723-4000. Bienvenue à tous!

Souper de crabe

Le Club Richelieu de Rimouski-Est tiendra un souper de crabe à volonté au bénéfice du Fonds d'aide Michel Ouellet. Cet événement se tiendra le samedi 4 avril, à 18 h, au Centre Adhémar Saint-Laurent de Rimouski. Le coût du billet pour cet événement est de 75 \$. Pour réserver vos billets : les membres du Club Richelieu Rimouski-Est et plus spécialement René Laplante (514 913-6909) ou René L'Arrivée (418) 725-9274.

Camps d'été Rimouski

La Ville de Rimouski annonce que la période d'inscription pour la prochaine saison des camps d'été, qui comprend le camp de jour et le camp aquatique, commencera le 8 avril. Une partie des places disponibles sera mise en ligne dès 8 h 15 et une autre, à compter de 18 h, afin d'offrir plus de flexibilité aux parents. L'inscription peut se faire en ligne via son compte Sport-Plus ou par téléphone, au 418 724-3157, le jour de l'inscription.

RESPIR

Prenez note que l'organisme RESPIR (Ressourcement spirituel de Rimouski) a changé de numéro de téléphone. Vous pouvez nous rejoindre au 581 672-1298, du lundi au vendredi, entre 13 h 30 et 17 h. L'atelier Aujourd'hui je vis heureux avec la méthode R.C.R. (Réinitialisation des croyances restrictives) offert par Gervais St-Laurent et Ghinos Lepage est prévu le samedi 25 avril, de 9 h 30 à 16 h, à la salle A-101 du Grand Séminaire. Vous pouvez vous inscrire auprès de RESPIR. Les rencontres du club de lecture se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois, au bureau de RESPIR (B-121 du Grand Séminaire), de 13 h 30 à 15 h. Des séances de méditation ont lieu tous les lundis, à 16 h 30, à l'ancienne chapelle du Grand Séminaire. L'activité est gratuite pour les membres de RESPIR.

L'Accorderie de Rimouski-Neigette

L'Accorderie de Rimouski-Neigette procède à des séances d'accueil et d'inscription chaque 2^e jeudi du mois, à 18 h 30, ainsi que chaque dernier vendredi du mois, à 13 h, de janvier à juin pour ensuite reprendre en septembre. Veuillez réserver votre place, car elles sont limitées pour chaque rencontre. Communiquez avec nous par courriel au info.rimouskineigette@accorderie.ca ou par téléphone au 418 896-2896. Par la même occasion, si vous désirez faire un don à notre organisme, vous pouvez le faire par virement interac en utilisant ce courriel : rimouski.neigette@accorderie.ca.

Club FADOQ Le Littoral de Rimouski

Le club local FADOQ Le Littoral de Rimouski (E089) invite ses membres à participer à une activité de quilles qui se tient tous les jeudis, de 10 h à 12 h, jusqu'au 21 mai, au salon de quilles Vézina (3,50 \$/partie). Composer le 418 725-4429 pour vous inscrire. Les membres sont par ailleurs invités à participer à une activité de jeux de cartes et de société qui se tient les mardis, de 13 h 30 à 16 h, jusqu'au 19 mai (sauf le 3 mars et le 12 mai), au centre communautaire Terrasse Arthur-Buies (387, rue des Passereaux). Aucune inscription n'est requise, rendez-vous sur place. Apportez votre carte FADOQ.

L'heure du conte

La Ville de Rimouski invite les familles à participer à l'heure du conte, présenté tous les samedis, de 10 h à 11 h, à la Bibliothèque Lisette-Morin, située sur la rue de l'Évêché Est. Profitez d'un moment doux en écoutant de courtes histoires, suivi d'un bricolage facile. C'est gratuit!

Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur reprend ses cours de danse avec Aline Ratté, les mardis, à 13 h 30, pour les débutants et à 14 h 45 pour le niveau intermédiaire. Les mercredis, à 13 h 15, il y a les cours de niveau avancé et des cours pour les débutants à 14 h 30. Pour information : Gaétane au 418 562-5873.

Alcooliques Anonymes

Des rencontres ont lieu tous les jours soit en présentiel ou en mode virtuel sur la plateforme ZOOM.

AVIS ET EMPLOI

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES

PROJET : Place des Marronniers Ouest

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES : **AO-53-2-09048-25-01**

La Ville de Métis-sur-Mer requiert des soumissions pour la réalisation des travaux de construction de la rue des Marronniers Ouest. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, l'excavation, l'installation de conduites d'eau potable, d'égouts et accessoires, le rechargement granulaire, la construction d'un bassin de rétention et la remise en état.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Ville, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : « **8 avril 2026 à 11 h 00** »

Lieu du dépôt des soumissions : 138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec) G0J 1S0

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissionnaires devront avoir une expérience pertinente aux travaux spécifiés au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

L'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention du règlement d'emprunt.

Donné à Métis-sur-Mer, le 2026-03-06.

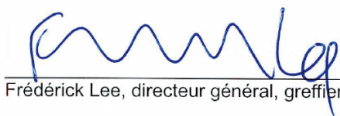


Frédéric Lee, Directeur général par intérim
Métis-sur-Mer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 6 mars 2026.

En foi de quoi, je signe à Métis-sur-Mer ce 6 mars 2026.



Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier par intérim.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9375-8274 Québec Inc. 411 Route De La Mer Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0	Changement de catégorie 'un permis bar à un permis restaurant avec option traiteur et autorisation de spectacle sans nudité à l'intérieur et augmentation de plus de la moitié de la capacité sur les terrasses.	LE KETCH 490 Route de la Mer Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0 Dossier : 816660

Québec

AVIS PUBLICS ET EMPLOIS

Diffusez vos :

- Avis publics
- Appels d'offres
- Offres d'emploi
- Avis légaux

Rejoignez des milliers
de lecteurs chaque semaine.

publesoir@gmail.ca



APPEL D'OFFRES

1. Achat et épandage de chlorure liquide pour abat-poussière Devis 2026-037

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SEAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi le 30 mars 2026 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT LE(S) APPEL(S) D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ(S) :

1. Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
2. Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
3. La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
4. Les soumissions devront être accompagnées, notamment, des documents suivants :
 - a) garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
 - b) garantie d'exécution selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
 - c) déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).
5. La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
6. La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.
7. Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.

À la mémoire

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 27 février 2026, est décédée à l'âge de 93 ans et 8 mois madame Marie-Ange Ouellet, demeurant à Mont-Joli, épouse de feu monsieur Alain Laflamme, fille de feu monsieur Paul Ouellet et de feu madame Alice Gagnon.

Selon les dernières volontés de madame Ouellet, il n'y aura pas de condoléances ni de funérailles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles (Isabelle Mc Carthy), Normand (André Ross), Dany (France D'Amours) Alyne (Mamoudou Yaya) et Robert, ses petits-enfants : Caroline (Frédéric), Jennyfer, Kim (Jonathan), Julie (Pierre-Luc), Gabriel (Marie-Christine), Julien (Céline) et Mathieu (Elizabeth), ses arrière-petits-enfants : Arnaud, Anthony, Anne-Sophie, Nathan, Léa, Camille, Malik, Collin, Rose et Liam, son frère Louis-Marie (Carmen Caron), ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu : Omer (feu Thérèse Ratté), Laurianne (feu Euclide Desrosiers), Léonard (feu Jeanne-D'Arc Béland), Israël (feu Simonne Fournier), Joseph (feu Elizabeth Béland), Georges-Henri, Marie-Paule (feu Rosaire Charest), Marie-Jeanne (feu Léonard Nadeau), Raymond (feu Marcelle Desrosiers), Antonio (Rose-Aimé Béland), Yvon, Roger et Louise (Raymond Julien).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé de La Mitis par l'entremise de leur site Internet : <https://lafondationsm.org/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au 2 sud du Centre d'hébergement de la Mitis.

Gilles, Normand, Dany, Alyne et Robert

La direction des funérailles a été confiée à la :



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 775-2910 Le Salon Onésime Frigon
175, rue Doucet, Mont-Joli G5H 1R8 www.cfbsl.com

Quand le deuil devient un chemin de lumière

Le deuil est souvent associé à la douleur et au manque. Pourtant, derrière cette épreuve se cache parfois un passage vers une transformation profonde, une occasion de redéfinir ce qui compte vraiment et de redécouvrir la force des liens humains.

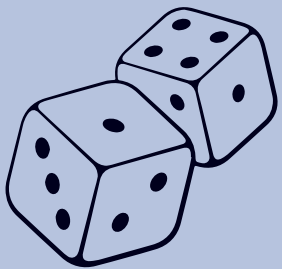


Perdre quelqu'un ou quelque chose qui nous est cher bouleverse inévitablement notre vie. Le deuil peut nous donner l'impression que tout s'arrête, que le temps se suspend dans l'absence. Mais avec le temps, il peut aussi devenir un chemin inattendu vers la guérison et la compréhension.

Le deuil nous rappelle à quel point nous avons aimé. La peine que l'on ressent est, en réalité, le reflet de l'importance qu'avait cette personne, ce moment ou ce rêve dans notre existence. Derrière la tristesse se cache une histoire d'amour, d'attachement et de souvenirs précieux.

Peu à peu, le regard change. Les souvenirs qui faisaient pleurer commencent à faire sourire. On se surprend à parler de la personne disparue avec tendresse plutôt qu'avec douleur. Le deuil n'efface pas l'absence, mais il transforme la relation que nous entretenons avec elle. Ceux qui partent continuent souvent de vivre à travers nos gestes, nos valeurs et les traces qu'ils ont laissées dans nos vies.

Et si le deuil était, finalement, une manière de continuer à aimer autrement ? Une façon de porter en soi ce qui a été beau, et de laisser cet amour éclairer le chemin qui reste à parcourir.



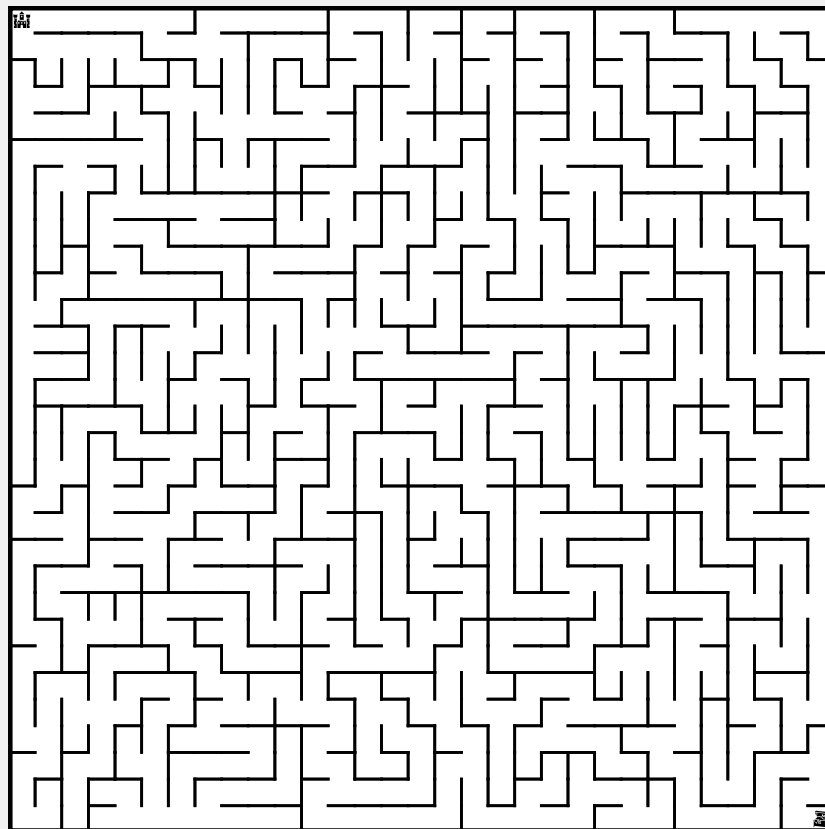
ESPACE JEUX

Sudoku #1

7	8		5					
		1		7	8			
	9	2					7	
8				2	5	3	1	
	1	4	7	8	6			
	2	5	3	1				6
2	5							
	4				7			
6		8		5	9	1		

Sudoku #2

	8	5			7	9		
		4			8	7		
	7	1	2		9			
9	5		8				7	2
		2		6		1		
				2	4			6
		7					5	8
			5	8			1	
5	3		1	7				9



6	7	8	2	5	9	1	4	3
1	4	3	8	6	7	9	2	5
2	5	9	1	4	3	8	6	7
9	2	5	3	1	4	7	8	6
3	1	4	7	8	6	5	9	2
8	6	7	9	2	5	3	1	4
5	9	2	4	3	1	6	7	8
4	3	1	6	7	8	2	5	9
7	8	6	5	9	2	4	3	1

Solution #1

5	3	8	1	7	2	6	4	9
4	6	9	5	8	3	2	1	7
1	2	7	4	9	6	3	5	8
8	1	3	7	2	4	5	9	6
7	4	2	9	6	5	1	8	3
9	5	6	8	3	1	4	7	2
3	7	1	2	4	9	8	6	5
2	9	4	6	5	8	7	3	1
6	8	5	3	1	7	9	2	4

Solution #2

« Notre vision : Être un service connu et reconnu de mobilité durable offrant une accessibilité universelle au territoire élargi. »

Dans le cadre de ses opérations en transport adapté et collectif, le TAC de La Mitis est à la recherche de huit (8) conducteurs.trices pour effectuer le transport des passagers avec des véhicules adaptés (minibus et fourgonnettes).

Le TAC de La Mitis sollicite des candidatures pour des postes à temps plein et à temps partiel. Nous recherchons des candidat(e)s disponibles et souples dans leur horaire de travail. Les transports habituels se concentrent du lundi au vendredi de 6 h à 18 h sur tout le territoire de La Mitis. Vous pourrez être sollicités certaines soirées, les samedis et pour des transports hors territoire. Les itinéraires quotidiens varient selon les besoins des usagers (transport à la demande sur réservation).

Plus qu'un emploi de conduite, c'est un rôle humain et essentiel dans la communauté. Vous serez en contact direct avec des passagers qui ont besoin d'un accompagnement attentionné et qui comptent sur un service fiable, sécuritaire et ponctuel.

Si vous aimez rendre service et souhaitez occuper un emploi utile et valorisant, joignez-vous à notre équipe!

Responsabilités :

- Conduire les véhicules (minibus ou fourgonnette) de façon sécuritaire
- Respecter les horaires fournis
- Offrir l'accompagnement prévu aux passagers du transport adapté
- Percevoir les droits de transport (paiement des usagers)
- Maintenir la propreté intérieure et extérieure du véhicule
- Effectuer l'inspection mécanique quotidienne du véhicule
- Contribuer à la collecte d'information sur les transports
- Utiliser les outils numériques
- Communiquer fréquemment avec l'équipe de répartition
- Autres tâches connexes



Qualifications requises :

- Permis de conduire (classe 5). La classe 4b (minibus) est un atout. Le permis de chauffeur autorisé en transport de personnes est un atout.
- Bon dossier de conduite et attentif à la qualité mécanique du véhicule
- Personne calme, courtoise, rigoureuse et patiente
- Bonne adaptabilité aux besoins des passagers et aux trajets variables
- Aisance à travailler avec des personnes aux besoins particuliers
- Bonne condition physique (déplacements de personnes en fauteuil roulant)
- Bon sens de l'orientation et connaissance du territoire



L'entrée en poste sera le 25 mai 2026. Les formations auront lieu en avril et mai.

Salaire horaire entre 22,95 \$ et 27,54\$, selon l'expérience. Le TAC de La Mitis contribue à l'assurance santé/salaire de ses employés.

Une vérification des antécédents judiciaires sera effectuée. Les personnes retenues devront suivre et réussir les formations exigées pour devenir qualifiées. Le TAC de la Mitis coordonnera ces activités et en assumera les frais.

Intéressé.e à relever ce défi humain? Transmettez votre curriculum vitae par courriel à direction@tacmitis.org à l'attention de André Blouin, directeur général, d'ici le 23 mars 2026. Vous serez invité.e à une séance d'information. Au plaisir de vous rencontrer !

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN / TECHNICIENNE ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE (LAVEUR/LAVEUSE) POSTE TEMPS PLEIN

Boulevard Chevrolet Buick GMC Cadillac, une entreprise solidement implantée à Rimouski est à la recherche d'un technicien ou d'une technicienne à l'esthétique automobile.



COMPÉTENCES REQUISES :

- Expérience un atout.
- Être autonome, fiable, ponctuel, minutieux
- Rigueur et souci du détail
- Capacité de travailler en équipe
- Détenir un permis de conduire valide

Nous offrons :

- Formation
- Horaire de travail du lundi au vendredi de 8h à 17h
- Lieu de travail Rimouski

Faire parvenir votre curriculum vitae par courriel : mdionne@gmrimouski.com ou directement à Maxime Dionne chez Boulevard Chevrolet Buick GMC Cadillac au 374 Montée Industrielle et Commerciale à Rimouski.



VOUS CHERCHEZ DES EMPLOYÉS?

Emploi

FAITES CONNAÎTRE VOS OFFRES D'EMPLOI AUPRÈS
DES CANDIDATS DE NOTRE RÉGION GRÂCE AU
JOURNAL LE SOIR

Le SOIR

EN SAVOIR PLUS

INFO
LETTRE

RÉSUMÉ DE
VOTRE ACTUALITÉ
D'ICI

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT





Droits de circulation dans les zecs Drainville fait fausse route



Le président du Réseau Zec, Guillaume Ouellet, souhaite une entente cadre entre les zecs et les clubs de motoneigiste. (Photo courtoisie)

L'incompréhension succède à la colère chez le président des 63 zecs, à la suite des propos du candidat à la direction de la CAQ, Bernard Drainville.

Celui-ci blâme les gestionnaires bénévoles de ces territoires fauniques, d'imposer une double tarification aux motoneigistes de passage, hors des sentiers fédérés, tout en souhaitant que le Règlement des zecs soit modifié pour exempter les motoneigistes de payer.

« Cette exemption porterait une atteinte directe à l'autofinancement de nos zecs. Retirer ces revenus menacerait leur viabilité et l'accès au territoire serait en péril. On perdrait le contrôle obligatoire d'une zone d'exploitation contrôlée », affirme en substance le président de ZECs Québec, Guillaume Ouellet, dans un long communiqué

aux médias. Selon ce dernier, les sentiers fédérés, quads et motoneiges, sont arrivés après la création des zecs en 1978, sans considérer leur vocation.

« Une partie des droits d'immatriculation payés par les motoneigistes financent des opérations de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ), qui bénéficie d'un revenu récurrent. Alors que les zecs appliquent le modèle de l'utilisateur - payeur. Pourquoi parler de double tarification ? », s'interroge celui qui souhaite un partage des coûts et des responsabilités, comme dans l'entente avec la Fédération québécoise des clubs quads.

Payer pour circuler

Des pourparlers sont en cours avec la Fédération Québécoise des Motos Hors-Route. « Ces discussions sont très positives, ainsi

qu'avec d'autres partenaires. Mais demeurent très difficiles depuis trois ans avec la FCMQ, avec qui nous souhaitons un réel partenariat. D'autant, affirme Ouellet, que Québec installera des pancartes pour prévenir les utilisateurs que des droits de circulation sont à payer en circulant sur une zec.

Le président des 63 zecs souhaite une entente cadre entre une zec et des clubs. « La FCMQ décourage ses membres de conclure des ententes locales. Nous avons des écrits qui le prouvent. C'est très frustrant », estime Guillaume Ouellet.

Rendez-Vous
Nature : pour
suivre l'actualité



Jeux du Québec : les filles ont mené l'Est-du-Québec à Blainville

L'Est-du-Québec quitte la 60e Finale des Jeux du Québec, présentée à Blainville, avec plusieurs performances remarquées, notamment chez les filles, qui a dominé la récolte régionale de cinq médailles.

Olivier Therriault

« Encore une fois, nos athlètes ont vécu une expérience inoubliable », a résumé la cheffe de délégation, Christine Gardner, au terme de la compétition. Elle a également salué le travail du comité organisateur et des bénévoles ayant contribué au succès de l'événement.

Les athlètes féminines se sont particulièrement illustrées en curling, en patinage de vitesse et en patinage artistique. L'équipe féminine de curling a aussi remporté une médaille d'argent historique, saluée par la délégation. L'une de ses joueuses, Delphine Bélanger, de Rivière-du-Loup, a d'ailleurs mené l'entrée officielle de l'Est-du-Québec en portant le drapeau régional lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Blainville.

« Je suis vraiment heureuse, c'est un honneur pour moi de représenter tous les autres athlètes », a-t-elle mentionné dans un communiqué de presse.



Océane Beaulieu et Stella-Rose Cyr ont remporté trois des cinq médailles de l'Est aux Jeux du Québec 2026. (Photo courtoisie)

En patinage de vitesse, Océane Beaulieu, de Matane, est montée deux fois sur le podium dans la catégorie des 13 ans. Elle a remporté l'argent au 1 500 mètres et le bronze au 1 000 mètres, en plus de terminer

quatrième au 500 mètres. Chez les 14 ans, Stella-Rose Cyr, d'Amqui, a décroché l'argent au 500 mètres, tandis que Lily-Rose Fortin, de Matane, a également obtenu l'argent en patinage artistique.

PLACE AU LUXE

PRIME DE
5 000 \$ +
POUR LES PROPRIÉTAIRES DE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES*

Costco
1200 \$
POUR LES MEMBRES EXÉCUTIF DE COSTCO ADMISSIBLES
1000 \$ POUR LES MEMBRES NON EXÉCUTIF*



ESCALADE IQ 2026



VISTIQ 2026



LYRIQ 2026



OPTIQ 2026



BOULEVARD
CADILLAC



www.cadillacrimouski.com
(418) 723-6551

M18 AAA : Boulet est champion



Le directeur général de la Ligue de hockey M18 AAA du Québec, Yanick Gagné, en compagnie de Charles-Étienne Boulet. (Photo courtoisie)

Charles-Étienne Boulet vient de réaliser tout un exploit en remportant le championnat des marqueurs dans la Ligue de développement du hockey M18 AAA du Québec.

Olivier Therriault

Le Rimouskois de 17 ans a complété une saison inoubliable avec sa récolte de 63 points, dont 34 buts, en 42 parties avec les Albatros du Collège Notre-Dame à Rivière-du-Loup.

Cette production surpasse celle de l'an dernier, alors qu'il a amassé 32 points, dont 18 buts, aussi en 42 match. Il a marqué à trois reprises en cinq matchs lors des séries éliminatoires.

Plutôt en février, Boulet a fait son entrée dans le livre d'histoire des Albatros. Il détient désormais les records du plus grand nombre de buts inscrits en une seule saison, du plus grand nombre de buts en carrière chez les Albatros et du joueur ayant disputé le plus grand nombre de rencontres dans l'histoire de l'équipe.

Ignoré au repêchage de 2024 dans la LHJMQ, le fils de Pierre-Luc Boulet et d'Annie Bonenfant a finalement été sélectionné un an plus tard par les Huskies de Rouyn-Noranda. Boulet a disputé quatre parties, cette saison, dans le circuit Cecchini. Il a été blanchi de la feuille de pointage.

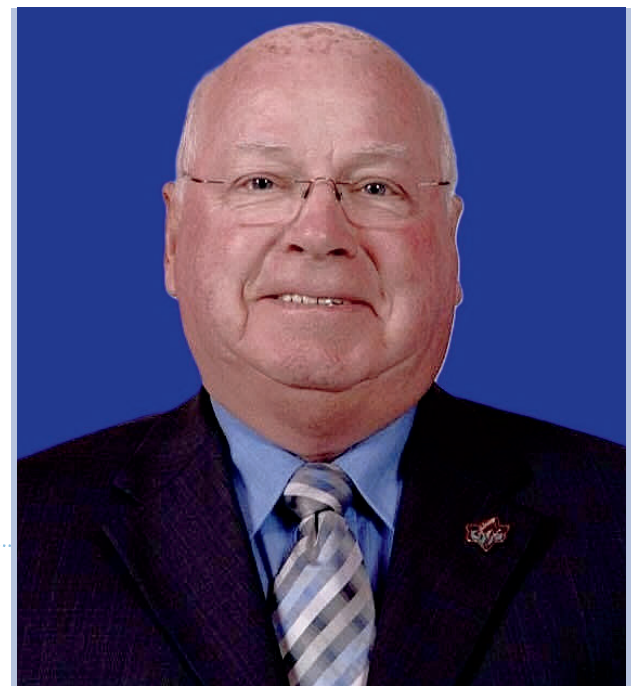
Balayés au premier tour des séries éliminatoires, les Albatros disputeront la ronde de la seconde chance.

Matane et Causapsal à égalité

Après avoir remporté les deux premières rencontre de la série, tout est à recommencer pour le Bar Laser de Causapsal en finale de la Ligue de hockey senior de l'Est-du-Québec.

Alexandre D'Astous

Les Castors Côté Automobiles ont marqué à trois reprises en première période, samedi dernier (7 mars), en route vers un gain de 4-2, dans le quatrième affrontement disputé au Centre sportif Gérard-Duchaine de Causapsal. Cette défaite s'ajoute à celle encaissé la veille, à Matane. La série 4 de 7 est maintenant à égalité 2-2. La 5e rencontre se tiendra maintenant ce vendredi 13 mars, à 20 h 30, au Colisée Béton Provincial de Matane, tandis que le 6e match aura lieu, ce samedi 14 mars à la même heure, à Causapsal.



L'ex-président de l'Océanic, Henri Martin (Photo courtoisie)

Ex-président de l'Océanic : Henri Martin n'est plus

L'ex-président du conseil d'administration de l'Océanic, Henri Martin, est décédé dans la nuit du 10 mars à l'âge de 85 ans.

Olivier Therriault

Il a été à la tête de l'équipe pendant 15 de ses 31 saisons au sein de la LHJMQ. Jusqu'à tout récemment, monsieur Martin faisait encore partie des administrateurs de l'équipe.

En compagnie de l'adjointe aux opérations, Annie Desaulniers, il demeurait le seul membre de l'organisation à avoir été associé à l'Océanic depuis sa première saison, en 1995-1996, ce qui lui a permis de graver sur son nom sur les trois coupes du Président et la Coupe Memorial remportées par Rimouski.

Dans le cadre de son 30e anniversaire, l'an dernier, l'organisation lui a rendu hommage afin de souligner son implication et sa grande contribution à ses succès au fil des années. Encore aujourd'hui, il s'agissait comme mentor pour plusieurs membres de la direction actuelle de l'Océanic.

En plus de sa longue carrière dans le milieu des affaires à Rimouski, Henri Martin a été l'un des membres fondateurs du Club de golf Val-Neigette.

P1 P2 P3 P4 P5





L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Finir sur une bonne note en respect pour les partisans

Pratiquement éliminé des séries à la suite de la victoire de dimanche dernier des Olympiques de Gatineau, l'Océanic entend finir la saison régulière sur une bonne note, par respect pour ses partisans et pour ses trois joueurs de 20 ans qui seront honorés avant le match de jeudi.

Alexandre D'Astous

Les hommes de Joël Perrault complètent leur saison locale avec un programme double face aux Huskies de Rouyn-Noranda. Il sera finalement disputé ce jeudi 12 et ce vendredi 13 mars, à 19 h et 18 h au Colisée Financière Sun Life, en raison de la tempête de neige qui a sévit, mercredi, sur le Bas-Saint-Laurent.

« Il y avait une lourdeur dans la chambre, lundi. Comme joueur tu ne veux pas admettre que tes chances de participer aux séries sont pratiquement terminées. On se doit de terminer la saison devant nos partisans avec un effort qui va nous rendre fiers. Nos partisans nous soutiennent malgré la série de défaites. Il y avait un autobus plein de partisans en fin de semaine dernière à Sherbrooke. Nous sommes très reconnaissants du soutien de nos fans », indique l'entraîneur-chef de l'Océanic.

Le coach mentionne une autre bonne raison pour ses joueurs de se défoncer, rendre hommage aux 20 ans



Pour Joël Perrault, Mathys Dubé est ressorti du lot haut la main, parmi ses joueurs, depuis les Fêtes. (Photo courtoisie Iften Redjah)

Émile Duquet, Luke Patterson et Olivier Théberge qui n'ont pas ménagé les efforts pour aider l'équipe et leurs jeunes coéquipiers et qui amorcent leur dernier tour de piste dans la LHJMQ.

« Nous avons deux gars de plus de 250 matchs en carrière (Duquet et Patterson) qui ont tout donné. Je ne voudrais même pas me mettre dans leurs souliers pour voir comment ils se sentent dans la situation où nous sommes. Sans oublier Olivier Théberge qui s'est dévoué corps et âme pour nous pendant trois ans. C'est triste de les voir terminer leur carrière junior dans la situation actuelle », commente Joël Perrault.

Les jeunes en évaluation

Joël Perrault indique que les cinq derniers matchs vont servir à poursuivre l'évaluation des jeunes en vue de la saison prochaine.

« Ça s'applique à tous les joueurs de l'équipe, à part Mathys Dubé qui est un candidat pour revenir comme 20 ans. Tous les autres sont en évaluation. Mathys est celui qui a ressorti du lot haut la main par rapport aux autres joueurs de l'équipe depuis le retour des Fêtes et je lui lève mon chapeau. Tous les autres ont des choses à nous prouver jusqu'à la fin ».



**DIFFICILE
DE
RÉSISTER**

L'offre se termine le 11 mars 2026

4,99 \$
Prix plus taxes

Prix offert pour un temps limité.

**TEEN
BURGER**



SPAS 2025 LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

CLUB 
PISCINE

**Rabais allant
jusqu'à 6 000 \$**

Sur les derniers modèles 2025
encore disponibles

**SPAS JACUZZI
2025**

**Jusqu'à
3 500 \$*
de rabais**



**SPAS
SOLSTICE
2026**

**1 000 \$*
de rabais**



**SPAS AMBIANCE
2025**

**Jusqu'à
6 000 \$*
de rabais**



Livraison et installation **RAPIDE**
Financement disponible
Conseils d'experts pour vous aider
à choisir le modèle parfait


**Marcel
Dionne
& Fils inc.**

+ 800\$ d'accessoires avec l'achat d'un spa

*Promos est valide sur les spas en inventaire seulement et valide jusqu'au 10 avril 2026

905 Rue de Lausanne,
Rimouski, 1 877-723-1692